



2^{èmes} RENCONTRES FRANCOPHONES DE L'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE

Les 7 et 8 octobre
au Parc des Expositions de Troyes

DOSSIER DE PRESSE

Organisateurs



TROYES
**EXPO
CUB3**
EXPOSITIONS ÉVÉNEMENTS

Contacts presse Aressy RP

Karly Darnal
01 85 76 12 04
06 95 95 27 04
k.darnal@areddy-rp.com

Elsa Plaud
01 85 76 12 02
06 19 61 77 82
e.plaud@areddy-rp.com

Paul Gillet
01 85 76 12 01
06 60 64 08 63
p.gillet@areddy-rp.com

Sommaire

Introduction	3
Les principes de base de l'Ecologie Industrielle	5
L'Institut pour le Mouvement Sociétale du Luxembourg	6
Paroles d'experts	
<i>Les défis de l'Ecologie Industrielle et Territoriale</i>	8
<i>L'Ecologie Industrielle et Territoriale : le levier territoriale de l'économie circulaire</i>	10
Retours d'expériences	14
Plateforme <i>Bioraffinerie Recherches et Innovations (B.R.I.)</i>	
Biographies des experts	16
Organisateurs et partenaires	18
Suivre l'actualité des Rencontres	19



Introduction

Comme le démontrait très bien Robert Frosh au début des années 90, les espèces naturelles ont su développer des stratégies extrêmement performantes pour assurer leur survie. Pourquoi dès lors ne nous inspirerions-nous pas de ces modèles afin de les appliquer à notre propre fonctionnement ?

Si en effet, la nature a érigé en règle d'or le fait de profiter de ce que produisent ou rejettent les autres plantes ou animaux pour mieux se développer, peut-être gagnerions-nous à utiliser ces mêmes règles dans notre monde industriel.

Suivant la publication de cet article en 1990 se tint, à l'initiative de l'Académie nationale des sciences aux Etats-Unis, le premier symposium dédié au sujet. L'idée était alors lancée : ne plus envisager les déchets comme des résidus, mais comme des ressources !

Près d'un quart de siècle plus tard, l'idée de Robert Frosh et de Nicolas Gallopoulos a fait son chemin. Des industries se sont appropriées ce concept pour modifier leur mode de fonctionnement ; des collectivités et des acteurs publics se sont tournés vers cette nouvelle discipline ; des scientifiques, chercheurs et universitaires se sont emparés de cette problématique et ont œuvré au développement d'approches innovantes et à la réalisation de projets liés à l'écologie industrielle.

Les pays francophones sont aujourd'hui des acteurs à part entière dans le développement de l'écologie industrielle. Nous comptons en France plusieurs success story et réalisations concrètes qui jouent un rôle moteur.



Organisée en 2012, la première édition des Rencontres Francophones de l'Ecologie Industrielle et Territoriale a présenté les enjeux, les défis et les perspectives de développement de cette pratique sur notre territoire.

En 2014, ces Rencontres sont encore nécessaires. En France, où l'on recense plus de 40 démarches d'EIT, de nombreux acteurs publics et privés « font de l'écologie industrielle » sans le savoir, à travers diverses initiatives. Ces dynamiques se développent incontestablement et l'on en découvre tous les jours de nouvelles. Mais parce que performance économique doit impérativement rimer avec performance environnementale, il nous faut plus que jamais encourager le déploiement de ces approches collaboratives.



Ainsi, ces deux jours de congrès ont vocation à initier une communauté d'acteurs conscients que la création de valeur n'est pas uniquement basée sur la consommation croissante de flux d'eau, de matière et d'énergie. Elle réside également dans l'innovation, la coopération, le savoir-faire, etc. Comme le confirmera notre conférence de clôture, l'écologie industrielle et territoriale n'est

pas la solution à tous les problèmes de nos sociétés industrielles développées, mais propose une approche systémique intégrée et originale, en phase avec la complexité des problématiques qui se posent à nous.



IMS LUXEMBOURG

Inspiring More Sustainability

(Responsabilité Sociétale de l'Entreprise) et présentera notamment, les actions conduites dans le champ de l'écologie industrielle qui débutent sur son territoire. L'IMS Luxembourg partagera son expérience et ses questionnements.

En 2014, la manifestation co-organisée par le Club d'Ecologie Industrielle de l'Aube et Troyes Expo Cube, aura le plaisir d'accueillir l'Institut pour le Mouvement Sociétal (IMS – Luxembourg) comme invité d'honneur. L'IMS accompagne les organisations dans leur démarche de RSE

Aussi, les 7 et 8 octobre prochains à Troyes, deux journées complètes seront à nouveau dédiées à l'écologie industrielle et territoriale. Le premier jour sera l'occasion d'aborder les démarches en France, au Luxembourg et ailleurs, au travers de témoignages et de débats. Le second sera consacré à la découverte d'initiatives locales grâce à des visites de sites où la mise en œuvre de synergies éco-industrielles est une réalité.

Les principes de base de l'écologie industrielle

C'est un fait, les activités industrielles sont de fortes consommatrices de ressources naturelles, que ce soit des matières premières ou des combustibles. Elles génèrent également des déchets et des rejets. Depuis une vingtaine d'années, les prises de consciences écologiques ont amené ces acteurs à limiter ces rejets ou à les traiter. Cependant, cette approche de traitement n'envisage que rarement leur réutilisation.

Le principe de l'écologie industrielle est inverse. Cette pratique propose une interdépendance et une synergie entre différentes industries, afin de valoriser les résidus d'une entreprise dans le processus de production d'une autre.

Ainsi, l'écologie industrielle offre la vision d'une organisation nouvelle du système industriel, inspiré par le fonctionnement des écosystèmes et recélant un fort potentiel de diminution des impacts environnementaux tout en offrant une nouvelle source de revenu.

Les quatre principaux objectifs de l'écologie industrielle sont :

Le bouclage des cycles productifs

Là où les déchets sont habituellement considérés comme la norme et traités en fin de processus, l'écologie industrielle propose de créer de nouveaux réseaux d'utilisation et des symbioses entre différents agents économiques afin de considérer les résidus d'une activité comme une ressource pour une autre.

La limitation des émissions dissipatives

Il s'agit de repenser les produits et services durant la totalité de leur cycle de vie afin de limiter les pertes dues à leur production ou à leur utilisation classique et de faire en sorte qu'elles soient aussi inoffensives que possible.

Le bouclage des cycles économiques, avec la dématérialisation des produits

On cherche à optimiser l'utilisation des ressources, pour produire plus (avec moins de ressources naturelles non renouvelables) et mieux (pour prolonger la durée de vie du produit et permettre sa réutilisation). Ainsi, les produits deviennent des services consommés par une personne et peuvent être réutilisés, réparés, remis en état ou recyclés pour une autre.

La décarbonisation de l'énergie

L'efficacité des dispositifs consommant des combustibles fossiles doit être améliorée, et parallèlement, ces combustibles doivent progressivement être substitués par d'autres émettant moins de dioxyde de carbone par unité d'énergie produite.



L'Institut pour le Mouvement Sociétal (IMS) Luxembourg

IMS LUXEMBOURG
Inspiring More Sustainability

L'IMS Luxembourg...

Avec 115 membres, représentant plus de 55 000 salariés au Grand-Duché, l'IMS Luxembourg – Institut pour le Mouvement Sociétal – créé en avril 2007, est un réseau d'entreprises impliquées dans des démarches de RSE, qui se veut un lieu de réflexion, de partage et d'apprentissage sur cette thématique. La démarche pragmatique de l'IMS a pour but de proposer des outils à ses membres, afin qu'ils puissent développer leurs politiques et réaliser leurs projets. Il représente plus de 10 % de la masse salariale luxembourgeoise.

L'association, a été fondée par un groupe de six entreprises luxembourgeoises (ArcelorMittal, AXA, Dexia BIL, KNEIP, MNKS – anciennement Noble & Scheidecker - et PwC Luxembourg) ayant déjà des politiques ou des projets d'engagement sociétal. L'IMS Luxembourg est le représentant national de CSR Europe2 pour le Luxembourg.

Ses valeurs sont l'engagement, l'équité et l'ouverture.

... Au cœur d'une démarche pour développer l'EIT dans la région de Strassen

L'Institut pour le Mouvement Sociétal (IMS Luxembourg) mène, dans la région de Strassen, une démarche d'écologie industrielle et territoriale en tant qu'application de la RSE à l'échelle de zones d'activité et à travers une approche collaborative.

Dans une optique de compétitivité durable, la Commune de Strassen et l'IMS Luxembourg ont organisé le 6 mai dernier un kick-off meeting, permettant aux entreprises installées sur la Zone Administrative de Strassen d'échanger sur leurs besoins et leurs attentes.

L'objectif de cette démarche collaborative est d'améliorer la qualité de vie et l'attractivité de la zone via une nouvelle démarche de certification environnementale au niveau de la zone en mobilisant les acteurs sur les thématiques de la mobilité, de la gestion des ressources (déchets, énergies), de la diversification des services (restauration, activités sportives, etc.).

Pour atteindre cet objectif, un Comité de Pilotage a été constitué et le Bourgmestre de la ville de Strassen, Monsieur Greiveldinger, conjointement avec l'IMS animeront les réunions organisées en lien avec plusieurs entreprises et propriétaires de la Zone Administrative Strassen : CREOS Luxembourg SA, CRP - SANTÉ, DZ Privatbank, ENOVOS Luxembourg SA, IGEFI GROUP – représenté par CGB Hornung & Associates sarl, INOWAI, Inspection du Travail et des Mines, LUXEnergie, la société THOMAS ainsi que le cabinet conseil LUXPLAN.

La Commune de Strassen soutient ainsi les acteurs de son territoire dans leurs démarches de mutualisation, en s'appuyant sur l'expertise de l'IMS en matière de mobilisation des parties prenantes sur une même zone d'activités. En effet, l'IMS Luxembourg s'est engagée depuis 2012 dans des projets innovants sur les territoires, notamment via la constitution d'un Comité de Pilotage pour la zone Bourmicht qui a permis la mise en place d'une ligne de bus publique. L'IMS Luxembourg est également partie prenante de la campagne européenne Sustainable Living in Cities 2.

Paroles d'experts

L'écologie industrielle et territoriale : le levier territorial d'économie circulaire

François-Michel Lambert, Institut de l'économie circulaire

Président de l'Institut de l'économie circulaire

Député des Bouches-du-Rhône

Renforcement de la dépendance aux ressources, augmentation du prix des ressources naturelles, croissance démographique... Le système économique actuel, fondé sur le schéma linéaire « produire, consommer, jeter », s'essouffle. La transition vers un nouveau modèle économique plus circulaire, plus efficace dans l'utilisation des ressources devient urgente. La Commission européenne a d'ailleurs défini cette étape en tant qu'enjeu de sa feuille de route sur l'utilisation efficace des ressources. En effet, la transition vers un nouveau schéma circulaire fondé sur les « 3 R » réduire, réutiliser, recycler, est un axe majeur.

Comment cette transition peut-elle s'opérer sur l'ensemble du territoire ?

L'écologie industrielle et territoriale est l'outil désigné

Au-delà de la meilleure gestion des matières et de l'énergie qu'elle vise, l'écologie industrielle et territoriale (ou l'EIT) garantit la compétitivité et la réindustrialisation des territoires français en y privilégiant l'ancrage des activités et de l'emploi. En ce sens, nous considérons qu'elle est le levier d'avenir qui rend possible la mise en place de la transition vers l'économie circulaire. L'EIT est une composante territorialisée de l'économie circulaire dont les acteurs publics sont prêts à renforcer le déploiement.

L'EIT : Un vecteur de compétitivité économique pour les acteurs privés

L'écologie industrielle et territoriale engendre de nombreux bénéfices pour les entreprises qui intègrent le paradigme des 3 R « réduire, réutiliser, recycler ».

Les bénéfices qu'elles tirent des synergies qu'elles créent entre elles sont nombreux. En effet, avec les synergies de substitution les entreprises échangent et valorisent la matière et l'énergie entre elles (récupération de chaleur, valorisation de déchets par méthanisation, réutilisation des eaux usées, échanges de produits chimiques...), en mutualisant les approvisionnements communs (matières premières, produits finis et semi-finis), des services communs (collecte mutualisée de déchets, cantines ou crèches interentreprises...).

Les acteurs privés y trouvent tous un intérêt économique. Comme ces échanges concernent un nombre variable d'entreprises et d'opérateurs économiques et qu'ils s'effectuent à différentes échelles (zone d'activité d'une collectivité ou d'un

territoire), les entreprises bénéficient de réseaux économiques sur leur territoire d'activité. Cela profite bien entendu aux territoires qui renforcent leur attractivité économique.

Enfin, ces entreprises concrétisent leurs démarches de responsabilité sociétale des entreprises/organisations (RSE/RSO) puisqu'elles intègrent dans un projet local les problématiques environnementales sociétales et sociales.

Des acteurs publics prêts pour pérenniser des projets d'EIT

Les collectivités disposent de leviers importants (la commande publique, la formation professionnelle, les outils de planification, les financements notamment via les contrats de projets État-Région et les fonds structurels européens tels que le FEDER). Certaines d'entre elles intègrent l'EIT dans leurs projets de développement, par exemple au sein de leur plan climat énergie territorial (PCET) ou de leur Agenda 21. Elles y voient un moyen d'alimenter les projets territoriaux de développement durable en favorisant la participation d'acteurs économiques locaux à un projet commun, tant dans les domaines environnementaux et économiques que sociaux. L'État apporte un soutien croissant au développement de l'EIT en offrant un cadre favorable et en actionnant ses leviers (enseignement supérieur, financement, réglementation, etc.).

Parce qu'elle vise une meilleure gestion des ressources, qu'elle augmente la compétitivité des acteurs privés et qu'elle développe l'attractivité des territoires, l'EIT est une composante d'avenir de l'économie circulaire. La mise en place d'une stratégie nationale de l'écologie industrielle et territoriale (SNEIT) figure d'ailleurs parmi les champs prioritaires des politiques publiques françaises fixées lors de la conférence environnementale des 20 et 21 septembre 2013 sur l'économie circulaire.

Paroles d'experts

Les défis de l'écologie industrielle et territoriale

Leïa Abitbol, Aldérane

Fondatrice et Responsable de projet

Docteure en Sciences de gestion

L'écologie industrielle est à un moment charnière de son développement. Elle n'a jamais été aussi nécessaire, n'a jamais été aussi encouragée et pourtant, ces démarches doivent maintenant et incontestablement, faire la preuve de ce qu'elles promettent aux territoires.

La nécessité des démarches d'écologie industrielle et territoriale

L'impératif d'une gestion optimale des ressources s'est renforcé depuis les prémices, il y a une dizaine d'année des démarches d'écologie industrielle et territoriale (EIT). Les gisements n'ont pas augmenté mais la consommation de ressources, elle, oui. Malgré les progrès technologiques qui ont permis d'améliorer l'efficacité de certains procédés industriels, malgré les avancées en terme d'éco-conception des matériaux, produits et services, malgré une pédagogie croissante sur la nécessité de consommer de manière raisonnée, l'OCDE¹ estime qu'en 25 ans, les ressources extraites à l'échelle mondiale ont augmenté de 65%. La Commission européenne a de son côté réalisé une étude dont les résultats, en 2010, faisaient état de 14 matières premières stratégiques pour l'industrie européenne. Stratégiques parce qu'indispensables au développement de certaines filières industrielles mais stratégiques également parce que nous n'en disposons pas sur le sol européen. Une *Feuille de route pour une Europe efficace dans l'utilisation des ressources*² a d'ailleurs été mise en place en 2011 et mentionne avec ambition que :

« La vision : d'ici à 2050, l'économie de l'UE aura connu une croissance respectueuse des ressources naturelles et des limites de notre planète, contribuant ainsi à une transformation globale de l'économie. Notre économie sera concurrentielle et inclusive et offrira un niveau de vie élevé tout en ayant réduit fortement les incidences sur l'environnement. Toutes les ressources seront gérées de façon durable, des matières premières à l'énergie en passant par l'eau, l'air, les terres et le sol. Toutes les échéances auront été respectées en matière de changement climatique, tandis que la biodiversité et les services écosystémiques qu'elle sous-tend auront été protégés, valorisés et considérablement restaurés. »

Les enjeux sont posés et la France ne peut faire bande à part sur la question tant ses approvisionnements en matières premières sont fragiles. Comme le souligne une

¹ OECD (2012), Sustainable Materials Management – Making Better Use of Resource. Disponible [ici](#).

² Commission Européenne (2011), Feuille de route pour une Europe efficace dans l'utilisation des ressources. Disponible [ici](#).

récente étude de l'IAU³ Ile de France, « 68% des ressources nécessaires au fonctionnement de l'économie (française, ndlr), sont non renouvelables et s'échangent sur un marché de plus en plus concurrentiel à l'échelle mondiale ». Pour le dire autrement, bien que le gâteau soit de plus en plus petit (épuisement avéré des ressources), nous ne sommes pas moins nombreux (développement de nouvelles économies à l'échelle planétaire) ni moins voraces (sur-consommation des économies développées) pour le partager. Ce constat commence à être intégré et notamment par les acteurs du monde économiques qui comprennent chaque jour un peu plus que parler de compétitivité, sans intégrer ces enjeux d'accès et de gestion des ressources, n'a aucun sens. Nicolas Hulot le soulignait lors des Assises Nationales de l'Economie Circulaire du 17 juin dernier, « *La rareté se pilote, la pénurie se subit* ». En effet.

Ainsi et bien qu'il n'y ait pas de quoi s'en réjouir, le contexte est de plus en plus favorable aux synergies et aux coopérations inter-organisationnelles encouragées par l'EIT.

Un intérêt pour le sujet qui se confirme...

Les acteurs publics comme les acteurs privés comprennent de plus en plus que l'EIT peut apporter des éléments de réponse opérationnelle à ces enjeux. En effet, les démarches, études et programmes ou projet de recherche dédiés au sujet se développent⁴. La prochaine Conférence Interdisciplinaire sur L'Ecologie Industrielle et Territoriale⁵ (COLEIT) qui aura lieu à Troyes en octobre prochain l'illustre parfaitement. De niveaux d'avancement et de maturité variables, l'association Orée recense toute de même plus d'une quarantaine d'initiatives en France ! Autre indicateur : en 2012 et sous l'égide du Commissariat Général au Développement Durable (CGDD), un Comité d'Animation Territoire durable et Ecologie Industrielle (CATEI) a été constitué et associe une pluralité d'acteurs. Il a notamment pour objectif de développer des outils et de co-construire une stratégie nationale d'écologie industrielle. Un guide en ligne⁶ a d'ailleurs été réalisé pour encourager et faciliter le déploiement des démarches d'écologie industrielle sur les territoires.

Zones d'activités, zones industrialo-portuaires, territoires ruraux et autres zones industrielles, se dotent de services mutualisés de façon de plus en plus systématique. Peu à peu, se distille l'idée que l'union fait la force – et la performance ! – en particulier sur les zones à fortes concentrations d'activités économiques. Clubs d'entreprises, élus locaux ou territoriaux, techniciens, animateurs ou chargés de mission s'emparent de l'écologie industrielle pour apporter performance et compétitivité à leurs territoires.

Sans parler des formations qui elles aussi, initiales ou continues, se multiplient. Des bancs de l'Université aux écoles d'ingénieurs en passant par les écoles de

³ IAU Ile de France (2013), Economie circulaire, écologie industrielle : éléments de réflexion à l'échelle de l'Ile de France. Disponible [ici](#).

⁴ Une veille dédiée à l'écologie industrielle et territoriale est disponible [ici](#).

⁵ Plus d'informations disponibles [ici](#).

⁶ CGDD (2014), Ecologie industrielle et territoriale : le guide pour agir dans les territoires. Disponible [ici](#).

commerce et les cours en ligne (ou « MOOC »), comprendre les enjeux de l'EIT, se former à ses différentes méthodes de mise en œuvre et à ses outils n'est plus si rare. Le Pôle éco-industries de Poitou-Charentes lance dans ce cadre une nouvelle formation dédiée à l'animation territoriale des démarches d'EIT.

...mais une impérative diversification

Avec la multiplication des initiatives, les méthodes de mise en œuvre de l'EIT évoluent. Ou plutôt, avec la multiplication des retours d'expérience dont nous disposons, ces méthodes doivent évoluer. Si la connaissance des flux physiques d'un territoire, quel qu'il soit, est indispensable pour en améliorer la gestion, elle n'est cependant pas suffisante pour le déploiement d'une dynamique d'écologie industrielle. L'animation territoriale, la mise en relation des acteurs, la mise à disposition de facilitateurs/traducteurs pour accompagner l'identification et la mise en œuvre de synergies sont des éléments tout aussi importants à prendre en compte et à soutenir. La formation du Pôle éco-industries mentionnée plus haut le souligne mais pas seulement.

Le Programme régional d'EIT déployé en Rhône-Alpes - pour ne mentionner que lui - souligne en effet l'importance de l'animation territoriale : l'étude de flux doit s'inscrire dans une vision et une politique de développement local ; l'acteur en charge de la démarche doit être connu, crédible et légitime ; il est indispensable de prévoir des moments de rencontres et d'échanges entre les acteurs économiques car la confiance, nécessaire, ne se décrète pas ; il ne faut pas hésiter à « débiter petit⁷ » pour donner à voir les résultats d'une telle approche et agréger ensuite d'autres acteurs et d'autres actions, plus ambitieuses. Le prérequis à la mise en œuvre de synergies inter-entreprises est alors moins l'étude exhaustive des flux du territoire - souvent réalisée jusqu'à maintenant - que l'identification d'un besoin partagé et la réponse à celui-ci.

Les nouvelles technologies notamment numériques, donnent le jour à des outils en ligne qui visent à faciliter cette mise en relation d'acteurs économiques. Géolocalisée comme la plateforme « ECO-CIR 13⁸ » ou équipée d'une monnaie d'échange dédiée comme sur la plateforme « E-BARTER⁹ », la convergence des intérêts est ainsi facilitée. Avec ces outils, l'écologie industrielle et territoriale, la mise en relation d'acteurs, l'échange de matières, de produits, de services, etc. titille le champ de l'économie collaborative.

L'EIT doit encore convaincre et faire la preuve de sa pertinence. Pour l'y aider, nous proposons de se concentrer sur les bénéficiaires de cette dynamique puisque ce sont eux qui auront à la mettre en œuvre *in fine*. Ouvrir les fenêtres méthodologiques, essayer de nouveaux outils, faciliter la collaboration, autant de pistes qu'il nous faut

⁷ Lire à ce sujet un article rédigé [ici](#).

⁸ Plus d'informations disponibles [ici](#).

⁹ Plus d'informations disponibles [ici](#).

investiguer pour relever les défis de l'écologie industrielle et territoriale. A suivre !

Retours d'expériences

La bioraffinerie de Bazancourt-Pomacle (51) :

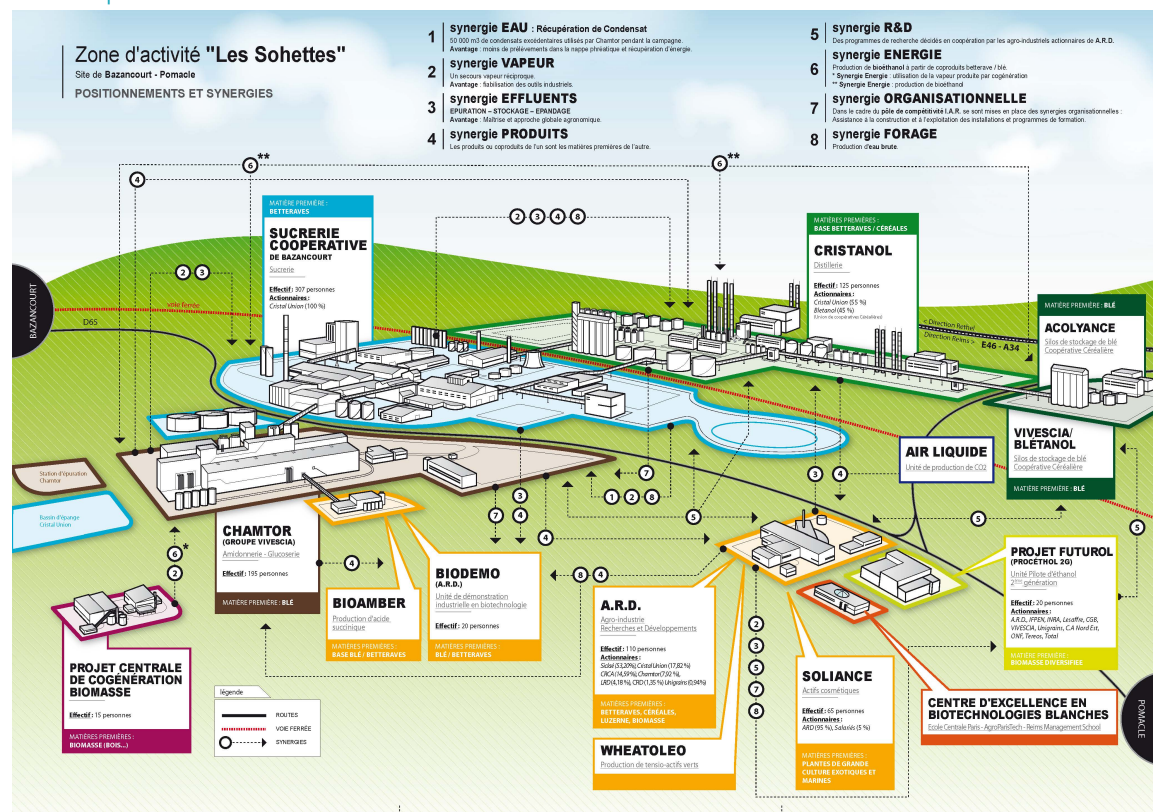
Un modèle de bioraffinerie intégrée dans une logique d'Ecologie Industrielle

L'histoire industrielle du site a commencé il y a plus de 50 ans avec la création de la sucrerie de Bazancourt. Aujourd'hui, la plateforme réunit à la fois l'amidonnier glucosier Chamtor, les silos de blé Vivescia, la sucrerie Cristal Union, mais également des startups dans le secteur des biotechnologies comme Soliance ou BioAmber, ou encore l'Ecole Centrale Paris, AgroParisTech et Reims Management School.

Depuis les années 1980, la bioraffinerie est déjà engagée dans un effort de recherche partagée et mutualisée. Les acteurs ont très tôt perçu l'intérêt et les perspectives qui s'ouvraient dans de nouveaux secteurs de valorisation. Ensemble, ils investissent dans la recherche et l'innovation pour leur propre compte. C'est ainsi que ARD est né en 1989. La structure de recherche mutualisée privée (Agro-industrie Recherches et Développement) est implantée au cœur du site. Aujourd'hui, la bioraffinerie est l'une des références françaises en termes d'optimisation de l'utilisation des matières.

Les acteurs qui constituent la bioraffinerie Bazancourt-Pomacle sont par ailleurs membres pôle de compétitivité Industries & Agroressources (IAR)

Carte représentative de la bioraffinerie Bazancourt-Pomacle



Une approche coopérative qui crée de la valeur...

Les acteurs implantés sur la plateforme ont choisi de recycler les sous-produits et les déchets dans le périmètre de la zone industrielle. Ils mutualisent la Recherche & le Développement et les services tels que la gestion des déchets et des effluents. Ils récupèrent les condensats et les vapeurs. Dans cette même logique, ils partagent la production de bioéthanol à partir de coproduits betterave/blé, la production d'électricité et de vapeur à partir de biocarburants pour alimenter les outils industriels.

...et qui contribue à conforter la compétitivité économique des acteurs

Les industries bénéficient d'une organisation qui supporte des flux optimisés de leurs déchets, de l'énergie, des transports. Cette « symbiose industrielle » s'inscrit dans la logique de développement durable qui permet que chaque sous-produit ou déchet soit conçu comme la matière première d'un autre procédé.

Quant aux startups implantées, elles trouvent un environnement favorable pour réduire le coût de production. Puisque qu'elles accèdent directement aux ressources nécessaires au fonctionnement de leurs solutions. C'est le cas de la startup BioAmber S.A.S, 1^{ère} société au niveau mondial à avoir développé au stade commercial une technologie propriétaire de production d'acide succinique d'origine végétale. Elle a accès aux ressources pour avancer sereinement et ainsi valider son marché, sa technologie et finaliser le process book afin de préparer la vente de licences.

Attractivité régionale & internationale

En engageant cette démarche de développement durable et raisonné, le complexe soutient le développement de l'emploi agroindustriel, renforce la pérennité de l'agriculture intégrée et stimule la R&D dans sa région. La synergie favorise les circuits économiques courts au bénéfice des acteurs locaux (notamment les agriculteurs et éleveurs locaux bénéficiaires directs des matières comme la pulpe de betteraves).

La région d'implantation est idéale pour soutenir l'initiative : située en Champagne Ardenne, à 15 km au nord de Reims. Le complexe bénéficie de l'appui des collectivités locales et de la région. D'ailleurs, il est envisagé de coordonner les activités du complexe avec le parc d'activités de Sohettes Val des Bois qui jouxte le site de la bioraffinerie (projet porté par la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Reims - Epernay).

Le site a été retenu pour accueillir le pilote du projet « Futurol », seul projet français concernant la production d'éthanol cellulosique par voie biologique.

Biographies des experts



François Michel Lambert

Président de l'Institut de l'Economie

Circulaire

Député des Bouches du Rhône

François-Michel Lambert est député EELV de la 10^{ème} circonscription des Bouches du Rhône, vice-président de la Commission Développement Durable et Aménagement du Territoire de l'Assemblée nationale.

Il est co-rapporteur d'une mission sur la biomasse qu'il a rendue en juin 2013 pour alimenter le débat sur la transition énergétique voulu par le Président.

François-Michel Lambert est Président du groupe d'amitié France-Birmanie à l'Assemblée nationale et vice-Président des groupes d'amitié France-Arménie et France-Cuba. Il est membre de la Délégation aux Outre-mer.

Il a été le chef de file du groupe EELV de l'Assemblée nationale sur la thématique de l'économie circulaire pour la conférence environnementale 2013.

Il est Président-fondateur de l'Institut de l'Economie Circulaire au travers duquel il souhaite initier un changement profond de notre modèle économique et à l'origine de la création du Club des parlementaires pour l'économie circulaire. Il a reçu à ce titre en 2013 la Marianne d'Or du développement durable pour son action volontariste.

Il est à l'initiative du collectif contre le permis de gaz de schiste et de charbon du Pays d'Aix-Gardanne. Il a déposé à ce titre une proposition de loi visant à interdire l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures non-conventionnels.

Premier parlementaire à avoir fait l'acquisition du premier véhicule 100% électrique "made in France", il entend ainsi accompagner la mobilité de demain.

Consultant pour les collectivités territoriales et enseignant-chercheur au CRET-LOG (Laboratoire Universitaire de Recherche en Sciences de Gestion spécialisé en Logistique de l'Université d'Aix-Marseille), il est notamment spécialiste en développement économique et politique des transports.

Engagé chez les Verts puis EELV depuis plus de 20 ans, il milite pour un projet de société écologiste pragmatique et tourné vers le XXI^{ème} siècle.



Leïa Abitbol

Fondatrice de la société Aldérane

Responsable de projet

Docteure en Sciences de gestion

Leïa Abitbol évolue dans le domaine de l'écologie industrielle et territoriale (EIT) depuis près de huit ans.

Au départ, en 2006, elle découvre l'EIT lors de sa formation de Master à l'Université Lyon 3. Elle décide ensuite d'approfondir sa connaissance du sujet en participant à deux jours de séminaire à Lausanne. Les retours d'expérience qui y sont présentés finissent de la convaincre : c'est dans les démarches d'écologie industrielle et territoriale qu'elle veut investir son énergie.

Elle réalise sa mission de fin d'études sur une démarche pionnière d'EIT en France, sur le territoire de la Vallée de la Chimie ; cette expérience terrain de 9 mois lui montrera que l'EIT ressemble finalement à d'autres démarches innovantes : du concept à la pratique, il reste encore un certain nombre de barrières que les acteurs mobilisés (experts, collectivités, entreprises, etc.) ne savent pas toujours franchir.

Pour avancer sur les questions qui subsistent, il lui faudra mener l'investigation elle-même et à ce titre, le choix d'une thèse en convention CIFRE s'impose rapidement : conduire un travail de recherche scientifiquement rigoureux en même temps que des missions de terrain, doit lui permettre d'apporter des éléments de réponse.

Pendant environ 4 ans, elle travaillera donc comme Chef de projet au sein du cabinet Ecologie Industrielle Conseil et réalisera en parallèle un doctorat à l'EM Lyon Business School sur le sujet : "Comment initier des coopérations inter-organisationnelles dans les démarches d'écologie industrielle et territoriale ?"

Ce sont les résultats de cette double expérience, à la fois académique et de terrain, qui la conduiront à créer l'activité Aldérane - il y a plus de deux ans - dont elle est aujourd'hui Responsable de projets. La première mission d'Aldérane est d'accompagner les entreprises et les collectivités dans la mise en œuvre des démarches d'écologie industrielle et territoriale. La seconde mission est la démarche pédagogique pour former les acteurs d'aujourd'hui et de demain aux enjeux d'un développement durable en général et à l'écologie industrielle en particulier.

Organisateurs



Partenaires



Suivre l'actualité des Rencontres

Le site internet officiel

www.rfeit.com

Les réseaux sociaux

Les actualités et les articles des RFEIT peuvent être suivies sur les réseaux sociaux.



Lien : <https://www.linkedin.com/groups/RFEIT-2014-8112275?home=&gid=8112275>



Lien : <http://fr.viadeo.com/fr/groups/?containerId=00220a9f9x15vpzo>



Lien : <https://twitter.com/RFEIT2014>



Lien : <https://www.facebook.com/rfeit2014>

Contacts Presse

Aressy RP

Karly Darnal
01 85 76 12 04
06 95 95 27 04
k.darnal@areddy-rp.com

Elsa Plaud
01 85 76 12 02
06 19 61 77 82
e.plaud@areddy-rp.com

Paul Gillet
01 85 76 12 01
06 60 64 08 63
p.gillet@areddy-rp.com